

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES

ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

RÉDACTION (Téléphone 13.75), ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ (Téléphone 87): RUE DU PARC, 103 :-: Compte de Chèques Postaux IV B. 313.

ABONNEMENTS	
Un an SUISSE	fr. 10.80
Six mois	5.40
Trois mois	2.70
Un mois	0.90
Un an ETRANGER	fr. 26.-
Six mois	12.-
Trois mois	6.50

ANNONCES	
La ligne ou son espace	10 cent.
Réclames en troisième page	25 "
Petites annonces	
Trois insertions	75 "

Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 4 Décembre, à 8^h 1/2, précises du soir
au Cercle ouvrier

Ordre du jour:

1. Rapport sur le Congrès d'Aarau;
2. Referendum;
3. Notre Vente;
4. Divers.

Tous les membres du parti socialiste et les camarades désirant y adhérer sont priés d'assister à cette importante assemblée.

Zimmerwald et le congrès d'Aarau

La bourgeoisie croit à l'effondrement ou, pour le moins, au recul du socialisme, de sa foi en lui-même, comme de ses doctrines, en Suisse comme ailleurs.

Avant notre congrès, la presse radicale particulièrement nous parlait de division, de scission.

Forcée de déchanter, elle injurie. Ce sont les violents, les énergiques, les «nigauds», qui l'ont emporté sur les hommes de «grande valeur, et de haute intelligence que sont les Greulich, les Pflüger, les Seidel.»

Il serait intéressant de relever les jugements portés par cette même presse contre ces trois camarades, il y a quelques années! Ça serait une excellente démonstration de l'hypocrisie de nos adversaires.

Je ne veux pas revenir sur le problème du Grütli, notre ami Neuhaus l'ayant exposé l'autre jour. Il suffit d'appuyer sur ce fait que la proposition de Berne n'excluait pas le Grütli, qu'elle ne le supprimait pas non plus.

Il s'agissait de mettre fin à un privilège qui avait pour conséquence de renforcer «artificiellement» l'aile droite du parti. Il s'agissait également de marquer l'orientation du parti et de se prononcer pour une unité toujours plus grande.

Sur ces trois points, même au sein de Grütli, la réponse fut catégorique: Il fallait marcher à gauche franchement.

Il n'a pas été question d'exclure quelqu'un. C'est pour permettre au Grütli d'être représenté qu'on a augmenté le nombre des membres du Comité directeur.

Bref, ce fut une lutte intérieure comme il doit y en avoir chez tout organisme assez vivant pour évoluer ou évoluant assez pour vivre.

Qu'il y ait quelques mécontents chez les Grütliens, c'est possible. Nous croyons savoir qu'au comité central de cette association la majorité, depuis le congrès d'Aarau, penche pour la réalisation d'une unité plus entière avec le parti.

Toute l'affaire se termine donc par un renforcement de notre organisation, par une accentuation de notre attitude d'opposition socialiste.

Ce n'était pas ce qu'espérait la bourgeoisie et ses malédictions sont venues confirmer notre conviction que nous avons fait de la bonne besogne.

Et Zimmerwald?

Ah! c'est ici que la bourgeoisie s'en est donnée deux tours pour mentir, pour déformer la vérité.

Que n'a-t-on raconté? Le gouvernement allemand avait favorisé la participation des délégués allemands. Les Russes avaient même pu passer par Berlin. C'était une tentative dirigée par Greulich et Pflüger qu'on représentait comme d'impénitents germanophiles.

Et la vérité, c'est que nos camarades d'Allemagne eurent mille peines à passer. C'est pour les protéger qu'il fallut retarder la publication de la résolution. Un d'entre eux fut arrêté à son retour. Les Russes venant de Paris, de Genève et de Zurich... n'eurent pas à passer à Berlin. Enfin le Comité directeur suisse où, avant le Congrès, Greulich et Pflüger disposaient de la majorité, condamna Zimmerwald et chacun a pu lire la décision du Comité directeur commentée par lui-même.

On a vu ce fait amusant, la même presse féliciter un jour nos camarades de droite parce qu'ils n'avaient pas adhéré à Zimmerwald, écrire quelques jours plus tard que le projet «germanophile» (?) de Zimmer-

wald qu'ils avaient contrarié était bien fait pour les enchanter.

Pour tout honnête homme, la preuve est faite désormais que le Congrès de Zimmerwald — dont il est défendu de publier la résolution en Allemagne — ne peut d'aucune façon être envisagé comme ayant quelque lointaine couleur germanophile. Ce fut un acte socialiste et c'est tout! C'est pourquoi on vit, à Aarau, les délégués romands voter avec plus d'enthousiasme encore que leurs amis de la Suisse allemande, l'adhésion à la résolution de Zimmerwald.

La formidable majorité avec laquelle cette décision fut prise prouve surabondamment qu'il ne s'agit pas ici de l'influence d'un ou deux militants, mais bien que la conférence de Zimmerwald et ses résolutions correspondent au sentiment général des masses socialistes de notre pays.

* * *

Le caractère nettement socialiste et internationaliste du mouvement suisse s'est donc affirmé avec énergie, donnant un démenti éclatant à la presse radicale s'ingéniant à faire croire, à répandre que les éléments d'extrême gauche, Grimm, Naine et moi particulièrement, sont des isolés que ne suivra jamais la grande masse plus prudente, plus sage, plus réfléchie.

C'est la voix de ces masses qui s'est fait entendre et qui a témoigné de l'entente heureuse existant entre romands et allemands, entre les militants et l'ensemble du parti.

Cette cohésion nous permet d'augurer pour l'action socialiste en Suisse des progrès rapides et certains.

E. P. G.

Les adhésions à Zimmerwald

Les groupes suivants ont, jusqu'à présent, officiellement déclaré vouloir adhérer aux résolutions de Zimmerwald:

Les partis socialistes d'Italie et de Suisse; le British socialist Party et l'Indépendant Labour Party d'Angleterre; le Parti socialiste de Roumanie; le Comité central du Parti socialiste ouvrier russe; le Comité d'organisation du Parti socialiste russe; les socialistes révolutionnaires de la Russie, de la Pologne et de la Lithuanie; les trois partis socialistes de la Pologne; le parti socialiste ouvrier bulgare; le parti socialiste portugais; la fédération socialiste de Salonique; les Jeunes socialistes de Suède et Norvège; le Social Labour-Party et le parti socialiste des Etats-Unis d'Amérique.

Les naissances pendant la guerre

La «Gazette de Zurich» constate, d'après les chiffres officiels publiés par les statistiques allemandes que, dans les 24 principales villes d'Allemagne, les naissances ont diminué de 20 % environ pendant les mois d'avril, mai, juin et juillet 1915, comparés aux mois précédents de 1914. Cette proportion étendue au territoire de tout l'empire, représente une diminution de 400,000 naissances par an.

En réalité, la diminution sera plus forte encore, car le quotient s'accroît avec chaque mois de guerre. Il s'accroît en raison du nombre toujours croissant des pertes et par le fait que, d'après le journal zurichois, les «mariages de guerre» ne se font plus. Le déchet serait, du reste, plus fort encore si l'autorité militaire n'avait pas pris des mesures prévoyantes pour rendre de temps en temps les soldats à leur famille en les envoyant en permission dans leurs foyers.

Chose curieuse, la diminution des naissances est plus forte encore dans certaines villes de la Suisse allemande qu'en Allemagne. A Zurich le déchet est de 30 %, à Bâle d'environ 25 %. On pourrait à juste titre s'en montrer surpris si ces chiffres ne provenaient pas en majeure partie de la population étrangère, très nombreuse dans ces deux villes. Ainsi, à Zurich, les naissances suisses n'ont diminué que de 15 %, les naissances d'étrangers, en revanche, de 45 %. A Bâle les proportions sont à peu près les mêmes.

Enfin le collaborateur de la «Gazette de Zurich» constate avec satisfaction que les naissances illégitimes ont diminué également de 25 % environ à Zurich, de 33 % à Bâle. Il est heureux de pouvoir opposer, ce fait aux légendes qui ont couru sur les premiers temps de la mobilisation dans les régions frontalières.

Le régime prussien à Lodz

L'état d'esprit de la population polonaise de Lodz devient de plus en plus tendu; l'indignation contre les agissements des autorités allemandes croît de jour en jour et se change surtout parmi la population ouvrière, en une hostilité ouverte. Il faut bien se rendre compte que la situation des ouvriers à Lodz devient toujours plus critique et la misère y fait des ravages effroyables, provoqués d'un côté par le manque de travail, et d'un autre par une hausse terrifiante des prix des denrées alimentaires de première nécessité.

La stagnation dans l'industrie de Lodz est complète, surtout dans l'industrie textile, qui en forme la branche principale. Les usines ne travaillent plus que deux à trois jours par semaine, par suite du manque de matières premières, réquisitionnées par l'Allemagne. Les autorités allemandes s'appliquent de toutes leurs forces à encourager l'émigration ouvrière en Allemagne, où l'on manque de bras. Mais l'ouvrier polonais préfère subir la misère au pays que de s'expatrier et de subir les vexations de la police allemande; et le nombre des ouvriers émigrés s'élève à peine à quelques milliers, dont beaucoup d'Allemands.

Les Allemands voyant ces piètres résultats d'émigration, ont eu recours à des mesures plus radicales. A la fin de septembre, le président de police, von Oppens, lança une publication dans laquelle il engage les ouvriers soit à émigrer en Allemagne, soit à s'enrôler aux travaux publics pour la construction des ponts, chaussées, etc., vu qu'il ne leur sera distribué aucun secours matériel durant l'hiver ni par la ville, ni par les fabricants et que les fabriques de Lodz bientôt cesseront complètement leur travail. D'un autre côté les travaux publics n'occuperont qu'un nombre assez restreint d'ouvriers et ils ne seront pas de longue durée. Reste donc l'émigration en Allemagne, et on voit, d'après cet appel, que les Allemands ne reculeront devant aucun moyen pour contraindre les ouvriers réduits par la misère à émigrer en Allemagne.

La situation des ouvriers est donc absolument critique si l'on prend en considération la question alimentaire et la cherté des vivres. Les autorités allemandes ont mis la main sur tous les aliments, ils ont monopolisé la vente du blé par la société «Wareneinfuhr», de même que le sucre et l'alcool. Le «Wareneinfuhr» réalise des gains immenses en achetant à vil prix le blé aux agriculteurs et revendant ensuite, à des prix exorbitants, une mauvaise farine de guerre (Kriegmehl) à la ville. D'ailleurs, ce pain est simplement immangeable.

En outre l'administration allemande exporte en Allemagne en quantités énormes les légumineuses et les graux, et ces denrées commencent à manquer à Lodz; leur prix a augmenté du 400 %. Actuellement l'administration se propose d'exporter en Allemagne jusqu'à 12 et 15 millions de quintaux de pommes de terre, presque unique ressource de la classe pauvre. Depuis plusieurs mois, les ouvriers ne mangent plus de viande, dont le prix a augmenté de 400 à 500 %. Presque tout le bétail est exporté en Allemagne.

Beaucoup d'ouvriers s'en vont à la campagne pour les travaux agricoles et de là rapportent quelques petites provisions de farine, de pain, de viande. Ces pauvres provisions, peut-être uniques ressources des familles, où les enfants affamés attendent vainement la pâtée, leur sont impitoyablement confisquées à l'entrée de la ville par la police sous prétexte de contrebande.

On peut s'imaginer aisément les dispositions de la population à l'égard des Allemands et son exaspération.

Les «émeutes de Lodz» se réduisent jusqu'à présent aux tumultes provoqués par les femmes des réservistes russes. Au mois de septembre, la municipalité avait cessé de leur payer les subsides distribués régulièrement jusqu'alors. Les femmes qui sont au nombre de 15,000 environ à Lodz, ne l'entendaient pas ainsi; pendant plusieurs jours elles se sont rassemblées devant l'hôtel de ville et la présidence de police, obstruant la circulation, vociférant et exigeant le paiement de leurs secours. Finalement, elles ont eu gain de cause et les autorités ont résolu de distribuer à nouveau les subsides, destinant à cet effet trois millions de marks.

Ouvriers, soutenez tous la «Sentinelle», le journal qui défend vos intérêts.

Canton de Berne et Lötschberg

Sous ce titre, «La Tagwacht» donne les intéressants renseignements suivants:

I. Préambule

La session du Grand conseil bernois s'est terminée sans qu'un débat sur le Lötschberg se fut produit. Le gouvernement se déroba et ne rapporta point sur la situation exacte de la Société ferroviaire des Alpes bernoises. M. le Directeur des finances Scheurer se borna à une courte et banale communication: la société est en période de réorganisation financière; il ne faut pas, en ce moment, entraver les pourparlers entamés par des déclarations publiques; le Grand Conseil aura bien l'occasion d'appréhender toute la vérité.

La fraction socialiste au Grand Conseil se contenta momentanément de ces explications. Elle pouvait attendre jusqu'à ce qu'il plût au gouvernement de nantir le Parlement bernois et le peuple de l'état de cette importante affaire. Le voilà qui recourrait soigneusement la situation financière de la société devait tôt ou tard se lever, sans que la réalité en soit moins cruelle à connaître. Tant mieux si ce délai pouvait aider aux organes de la Société et au Gouvernement à conduire à chef une réorganisation et à mettre ainsi un peu de baume sur la plaie. Quoiqu'il en soit, la question ne paraissait pas urgente à résoudre. Or, depuis ce moment, plusieurs journaux des autres cantons, se sont occupés de la situation financière de l'entreprise. Les journaux bernois ne soufflèrent mot. La discrétion désirée par le Gouvernement n'a donc pas été tenue; il n'y a par conséquent plus de raisons pour que la presse bernoise se taise. Nous allons essayer d'exposer cette situation. Elle est aujourd'hui entièrement différente de celle que nous promettaient, en 1906, les grands protagonistes radicaux du Lötschberg. Les faits créés par une politique de casse-cou sont là dans toute leur âpre crudité; il s'agit de les examiner avec sang-froid. La Société et le Gouvernement ne sont pas seuls intéressés à cet état de choses. Les finances du canton sont engagées dans une telle mesure, dans l'entreprise du Lötschberg, que le plus petit contribuable comme le plus simple ouvrier en souffriront.

II. Les bases financières de la

Société des chemins de fer des Alpes bernoises

D'après le bilan, au 31 décembre 1914, le capital de roulement de la Société était de 200,949,788 francs au total, sur lesquels la Confédération a versé 6 millions de francs à fonds perdus, ce qui le réduit à 194 millions 949,788 francs, montant porté en compte. Cette dernière somme est constituée ainsi qu'il suit:

1. Capital-actions	Fr. 65,600,000
2. Emprunts fermes (1 ^{re} et 2 ^{me} hypothèques)	102,547,000
3. Dettes flottantes	22,421,490
4. Fonds spécial	4,381,298
Total comme ci-haut	Fr. 194,949,798

A ce capital correspondent les contre-valeurs suivantes:

La ligne du Lötschberg, tronçon Frutigen-Brigue; tronçon Spiez-Frutigen, Scherzigen-Bönigen (chemin de fer du lac de Thoun) avec une longueur d'exploitation de 105 km. En plus, le Moutier-Longeau, avec 13 km., et l'entreprise accessoire des bateaux à vapeur des lacs de Thoun et de Brienz.

L'évaluation de ces contre-valeurs a été répartie de la façon suivante:

1. Compte de construction des tronçons	Fr. 162,366,748
2. Entreprise des bateaux à vapeur	3,349,782
3. Valeurs et créances	9,649,840
4. Immeubles non utilisables	488,108
5. Provision de matériel	2,049,298
	Fr. 177,903,774

A cela vient s'ajouter le capital non versé soit 3,700,000 francs, celui destiné à des changements d'amortissements 10,554,634 francs et enfin le solde passif du compte Profits et Pertes se montant à 2,791,380 francs, soit un total de Fr. 170,46,014 fr. à ajouter aux valeurs précédentes, soit fr. 177,903,774, ce qui nous reporte à fr. 194,949,788.

Voilà la position financière à la fin de l'année 1914.

Et maintenant dans quelles proportions le canton de Berne est-il engagé dans ces sommes? Ses obligations directes et indi-

rectes réunies ne se montent pas à moins de fr. 138,125,114, alors que la fortune nette du canton de Berne au 31 décembre 1914 n'est que de fr. 62,342,534.

Cette disproportion est si fantastique qu'il vaut la peine d'examiner de près les engagements du canton envers cette entreprise, obligations qui sont plus du double de la fortune nette de l'Etat de Berne.

FAITS-DIVERS

Un colonel anglais exécute en parachute une descente de 3,000 mètres

Le lieutenant-colonel Maitland, du service de l'aviation navale anglaise a réussi, samedi, une descente audacieuse de plus de 3000 mètres, avec un parachute, au-dessus de Londres.

La descente dura 15 minutes. Le colonel a atterri dans le comté de Surrey.

Le fait est d'autant plus remarquable que le temps était extrêmement froid, et que le colonel Maitland a largement dépassé la quarantaine.

Avant de s'ouvrir le parachute tomba pendant 200 ou 300 mètres. Cette expérience constituait l'essai officiel d'un nouvel appareil. Les résultats ont été jugés extrêmement satisfaisants.

Pour finir un bon cigare

Lord Charles Beresford est un grand fumeur devant l'Eternel. Une nuit, alors qu'il était l'hôte du roi au château de Windsor, il rentra dans ses appartements et alluma un cigare. Mais une sentinelle vint le prévenir que fumer n'était point toléré au château. Le lord, croyant que l'interdiction s'appliquait à sa seule chambre, s'en fut sur le balcon et tira quelques bouffées encore. Mais le factionnaire insista et expliqua que le tabac était interdit même sur le balcon. Or, le cigare était fameux. Lord Beresford rentra chez lui et, avisant la cheminée, leva la trappe, plaça un coussin dans le foyer, y appuya sa tête en s'étendant de tout son long et termina paisiblement son « puro » sans s'attirer de nouvelles observations.

Le prix des monuments de Paris

Le Palais-Royal et le Palais-Bourbon valent chacun 10 millions; l'Elysée vaut 18 millions; le ministère des Affaires étrangères, 14 millions 370,000 francs; le Musée d'histoire naturelle, 20 millions; la Bibliothèque nationale, 12 millions; le Palais de Justice, 3 millions 313,000 francs (c'est pour rien); le palais de Fontainebleau 55 millions. A Versailles, le palais vaut 11 millions 370,000, et les Trianons, 13 millions 370,000.

Le dormeur galant

En tramway, parcours Auteuil-Madeleine, à Paris. Les places de première sont toutes occupées, lorsque pénètrent dans la voiture trois dames qui restent debout, faute de mieux. La receveuse, précisément, fait sa recette, et, pour encaisser, réveille un monsieur qui dort.

— Je ne dormais pas, dit le voyageur, qui a l'air d'un joyeux drille.

— Comment, vous ronfliez!

— Moi? C'est un rêve. Je tenais seulement les yeux fermés, parce que, lorsque je suis en tramway, je déteste voir de jolies femmes debout.

Ce disant, le monsieur, heureux de s'être galamment tiré d'un petit ridicule, paya largement sa place, puis l'offrit à l'une des dames.

Précisions

Monsieur, rentrant, au valet de chambre. — Où est la bonne?

Le Valet. — Au premier étage; elle arrange les cheveux de madame.

Monsieur. — Et madame, est-elle rentrée?

La lutte contre l'alcoolisme

Le Département de l'instruction publique du canton de Vaud adresse aux commissions scolaires, aux directeurs des établissements cantonaux et communaux, et aux membres des corps enseignants secondaire et primaire du canton une circulaire sur la question de la lutte contre l'abus des boissons alcooliques.

« Cette question, dit la circulaire, a pris, dans les circonstances actuelles, une importance de premier ordre. Non seulement au point de vue moral, mais aussi au point de vue économique, il est du devoir de tous ceux que préoccupe l'avenir du pays de vouer une attention soutenue à cette grave question. L'autorité législative fédérale en a été nantie et le Conseil fédéral est chargé d'étudier les moyens propres à diminuer les abus préjudiciables à la santé et à la prospérité publique. Nous estimons que les corps enseignants primaire et secondaire ont un devoir à remplir dans ce domaine; c'est pourquoi nous venons vous rappeler les prescriptions légales qui permettent à l'école vaudoise, à tous ses degrés, de prendre une part importante à la lutte contre un fléau qui peut faire un mal incalculable à notre patrie. »

Suit l'énumération des prescriptions légales.

La circulaire, signée de M. le conseiller d'Etat Chuard, se termine par les judicieuses remarques que voici:

« Nous adressons donc un appel pressant à tous les membres des corps enseignants primaire et secondaire pour qu'ils vouent une attention toute spéciale au problème de l'alcoolisme, persuadé que nous sommes que leurs efforts ne seront pas vains et que leur travail contribuera au progrès moral et économique de notre canton. Les circonstances graves de l'heure présente, la nécessité de faire face dans un avenir prochain à des charges nouvelles, avec des ressources réduites, le devoir de préparer pour les tâches futures une jeunesse forte et vigoureuse, exempte des tares résultant de l'abus de l'alcool, telles sont les raisons qui nous engageant à adresser au corps enseignant les recommandations qui précèdent. Notre canton a déjà accompli des progrès marqués dans le domaine qui nous occupe; les abus, les excès sont moins nombreux qu'autrefois; c'est à l'enseignement populaire, pour une large part, qu'il appartient de les faire disparaître complètement pour le bien du pays et l'avenir de la race. »

NOUVELLES SUISSES

Impôt militaire. — Dans la communication relative à l'arrêté du Conseil fédéral sur l'impôt militaire en 1916, il convient de remarquer qu'il s'agit d'une proposition du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale.

Trafic téléphonique. — Pendant le premier semestre 1915, il y a eu dans le trafic téléphonique local 6,005,363 conversations (19,1 %) et dans l'interurbain 500,496 (7,5 %) conversations de moins que pendant la période correspondante de l'année précédente; le trafic avec l'étranger est complètement suspendu depuis le commencement de la guerre. D'après l'administration, la diminution du nombre des abonnés et du trafic téléphonique doit être moins attribuée au relèvement des taxes d'abonnements et des taxes de conversations interurbaines qu'à la dépression économique; ce qui le démontrerait, c'est le recul qui s'est manifesté en même temps dans le trafic télégraphique intérieur, ainsi que la diminution relativement beaucoup plus considérable encore par rapport au trafic interurbain, qui s'est produite dans le trafic téléphonique local, bien que les taxes locales n'eussent pas été élevées.

La monnaie. — La Banque nationale, prévoyant pour 1916 une frappe d'or de 20 millions de francs, la Confédération renonce pour cette année à un monnayage d'or pour son compte.

Bien qu'elle ait déjà frappé l'année dernière le contingent de pièces divisionnaires d'argent que la convention monétaire internationale l'autorisait à émettre en 1916, la Confédération n'en prévoit pas moins pour l'année prochaine une nouvelle frappe de 1,500,000 fr. en pièce de 2 fr. et de 1 fr.

Jusqu'au mois d'août 1915, on a retiré et fondu pour cause d'usure des pièces divisionnaires d'argent suisses d'une valeur nominale de 632,300 fr. et on n'en a retrappé que pour une somme de 200,000 fr. en pièces de 50 centimes. La Confédération a le droit de remplacer les autres et prévoit pour 1916 une frappe de 400,000 fr.

ZURICH. — Surabondance d'instituteurs.

Tandis que dans certains cantons, on redoute une pénurie d'instituteurs primaires, il résulte d'une communication faite au Grand Conseil par le chef du Département de l'instruction publique, qu'il y a actuellement dans le canton de Zurich une surabondance de maîtres d'école. A la fin de la dernière année scolaire, on comptait 266 membres du corps enseignant primaire et secondaire sans poste fixe; en mai 1916, il y en aura 391, dont 184 institutrices, 177 instituteurs et 30 maîtres secondaires; en déduisant ceux qui trouveront à se placer comme auxiliaires et ceux qui poursuivront leurs études, il n'en restera pas moins 250 éducateurs sans classe. Tant que dure la mobilisation, le canton de Zurich ne déplore pas trop cette abondance de maîtres et de maîtresses d'école; elle lui permet de combler aisément les vides. Mais après la guerre? Le département espère qu'il lui parviendra des demandes du dehors; en attendant, il va s'efforcer d'éclaircir les rangs des candidats à l'enseignement. Il s'occupe en outre de la création d'un bureau destiné à orienter et conseiller les parents et leurs enfants sur le choix d'une profession. La nécessité d'une institution de ce genre se fait sentir de plus en plus vivement.

BERNE. — Un leg de deux millions.

Le docteur Hans Weber, de Berne, décédé, a légué deux millions au fonds Winkelried avec la disposition que seuls les intérêts doivent être employés.

Histoire d'ours. — Les journaux bernois, qui ne manquent jamais d'entretenir leur public de la petite chronique de la fosse aux ours — et ce n'est pas la partie la moins lue de la presse locale — rapportent qu'un jeune ourson qui comptait à peine un an et demi de captivité a été mis en pièces après un combat épique avec ses congénères. Le gardien fut quelques jours sans s'apercevoir du drame, auquel il ne fut rendu attentif que par le refus des ours de rentrer dans leur loge. Comme la situation se prolongeait, il résolut de l'éclaircir et découvrit dans un coin de la loge le malheureux ourson mort et déjà en partie dévoré par les rats. Le cadavre enlevé, les ours reprirent leur vie normale, à l'exception d'un seul toutefois, sans doute celui qui avait la conscience la plus chargée. Ni les jets de pompe, ni les coups de feu tirés à blanc n'ont pu jusqu'ici l'inciter à retourner au lieu de son crime. On parle maintenant de lui jeter des torches de paille enflammées.

Cette triste histoire se termine heureusement sur une note consolante. On annonce discrètement aux Bernois que deux oursons donnent les meilleurs espoirs.

LUCERNE. — L'augmentation des impôts. — Le Grand Conseil a approuvé le budget et l'augmentation de l'impôt de 1,20 à 1,25 pour mille et a décidé d'augmenter le subside de l'Etat au fonds de retraite du personnel de l'administration d'Etat, de 5 à 10,000 francs.

JURA BERNOIS

BIENNE. — Assemblée générale. — L'assemblée mensuelle de la section romande du Parti socialiste, ensuite de diverses circonstances, n'aura pas lieu ce soir, elle est renvoyée à jeudi prochain. *Le Comité.*

ST-IMIER. — Jeunesse socialiste. — Réunion, ce soir à 8 1/2 heures, au local.

SONVILIER. — Concert. — Le lundi 6 décembre prochain, l'orchestre de Sonvillier, sous la direction de M. H. Wuilleumier, professeur, donnera un grand concert au Temple de Sonvillier. Le programme en est des plus intéressants. En outre, l'orchestre s'est assuré le bienveillant concours de Mlle Lucie Calame, soprano, de St-Imier; d'un groupe de douze demoiselles de la localité et de M. Bandelier, pianiste. Voilà un concert auquel personne ne manquera d'assister.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LE REFERENDUM

Camarades! les listes référendaires sont maintenant en circulation et vous allez être invités à donner votre signature. Nous attirons encore votre attention sur l'importance du referendum lancé par le Parti socialiste. La classe ouvrière est plus particulièrement menacée du fait de l'augmentation de l'impôt sur les ressources et de l'élévation du prix du sel. Les agriculteurs, eux aussi seront frappés, car c'est le sel dénaturé nécessaire à l'alimentation du bétail qui est le plus frappé (33 % de majoration) le sel de cuisine vient ensuite (25 %), puis le sel fin de table (17 %). C'est donc le sel des riches qui est le moins frappé.

Ce que réclame la classe ouvrière depuis longtemps, c'est l'impôt progressif et non une aggravation des charges, déjà trop lourdes des petits contribuables.

Signez donc en masse les listes référendaires et faites-les signer par vos amis.

Protection des oiseaux. — Le département de police annonce au public qu'aux termes des articles 17 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux du 24 juin 1904 et 10 de la loi cantonale sur la chasse du 14 mai 1906, la capture et la mise en vente des passereaux (l'alouette, l'étourneau, les diverses espèces de merles et grives à l'exception de la litorne, du mauvis et de la draine, le pinson, le chardonnet, le tarin, le serin et le venturon) sont interdites.

En conséquence, les personnes qui détiennent en cage des oiseaux appartenant à des espèces protégées par les lois précitées sont informées qu'elles peuvent en tout temps être appelées à en justifier la provenance.

PESEUX. — Protestation. — Les membres du parti socialiste de Pesieux, dans leur dernière assemblée, ont décidé de protester énergiquement contre le procès militaire intenté à Graber, conseiller national, et G. Neuhaus, rédacteur de la « Sentinelle », pour l'article paru le 23 septembre sous le titre: « Un attentat contre la démocratie ».

Ils constatent que les 12 commandements du major Wille sont incompatibles avec la démocratie, que tous nos officiers ont pour mission de protéger, et qu'il est inadmissible qu'on cherche à faire de nos soldats autant de valets.

Ils pensent que ces commandements sont une atteinte grave à l'honneur de notre armée républicaine.

Ils reconnaissent que l'article incriminé, loin de compromettre l'honneur de l'armée, cherche à le défendre contre un système contraire à nos mœurs, à notre passé, à notre histoire.

FEUILLETON DE «LA SENTINELLE»

18

Le Bouffon de la princesse Maud

ROMAN INÉDIT PAR

MAURICE DEKOBRA

(Suite)

— En effet, Monseigneur. J'ai passé l'âge où l'on croit aux contes de fées et aux tours de passe-passe. Or, à moins de faire intervenir le tapis enchanté des « Mille et une Nuits », je ne vois pas comment j'aurais pu expliquer le transport nocturne de la princesse royale dans le parc, sinon par un enlèvement...

— Savez-vous, monsieur, que l'enlèvement d'une princesse est une chose grave.

— Je le sais aussi bien que... que vous, Monseigneur.

Le Régent me regarda fixement. Ma réponse était singulièrement osée. Mais au point où j'en étais arrivé, qu'est-ce que je risquais? Quand on s'est engagé dans la voie de l'impertinence, il faut avoir le courage de son audace, parce que les puissants de la terre, comme les jolies femmes, excusent tout, hormis une reculade.

— Vous auriez dû attendre le résultat de l'enquête, continua le Régent, avant de formuler une opinion. Seulement, votre intimité avec Son Altesse Royale est telle que vous

n'avez pas hésité à donner de l'incident une explication propre à lui suggérer des soupçons inutiles.

— Vous me faites un grief de mon intimité avec Son Altesse Royale, Monseigneur?

— Oui, et de bien d'autres choses encore: de votre attitude dans ce palais, qui n'est pas celle d'un homme qui enseigne, mais d'un homme qui commande; de votre liberté d'allures avec la Princesse et de votre conduite cynique et désinvolte, qui a déjà choqué maintes personnes de mon entourage. Vous vous croyez sans doute encore dans un salon parisien, chargé d'amuser le monde, de faire de l'esprit et de vous moquer du reste. Vous avez apporté ici, monsieur, un esprit incompatible avec l'atmosphère qui doit régner à la cour d'un grand royaume... (Un grand royaume! Je faillis éclater de rire.) Si vous avez résolu d'amuser la princesse Maud coûte que coûte, prenez garde qu'il ne vous en coûte, en effet, plus cher que vous ne le pensez.

C'était un savon! Il n'y avait pas à se le dissimuler, le Régent ne m'envoyait pas dire ce qu'il pensait de moi!

Je lui aurais donné ma démission sur-le-champ si l'image de la princesse Maud ne s'était tout à coup dressée devant moi, domptant la révolte de mon amour-propre blessé. Avais-je le droit, après ses confidences, de l'abandonner au milieu des périls qui la menaçaient? Devais-je lui refuser ma modeste assistance quand elle en avait le plus besoin?

Cette pensée suffit à me calmer... Sans rien trahir de mes sentiments, je répondis en souriant:

— Non, monsieur, mais je déplore que vous mettiez votre intelligence au service de tant de frivolités.

Le Régent me reconnaissait un peu d'intelligence. C'était une compensation.

— Hélas! Monseigneur, dis-je, j'ai le malheur de ne pas prendre très au sérieux les petits ennuis de notre stage sur l'écorce terrestre et de découvrir en eux maints côtés burlesques qui me les font accepter avec l'indulgence souriante du spectateur assis dans son fauteuil d'orchestre. Vous-même, Monseigneur, si vous consentiez à m'écouter plus souvent, vous finiriez par être d'accord avec moi, et, si je remplaçais pendant trois mois votre auguste chambellan, vous admettriez aussi qu'il devrait y avoir dans tout Etat bien constitué un ministère de la Gaieté, dont les fonctionnaires auraient pour mission de dérider les contribuables. Vous avez un secrétaire d'Etat des Travaux publics; pourquoi n'en auriez-vous pas un des Travaux futiles? Moi, par exemple! Ne pensez-vous pas que ces mêmes contribuables paieraient leurs impôts d'un cœur plus léger, si les mornes percepteurs d'aujourd'hui étaient remplacés par des pitres, clowns et paillasses aux inventions cocasses et si les taxes étaient acquittées par des ronds-de-cuir joviaux au service de l'Etat dispensateur de gaieté?

— Monsieur, je ne vous ai pas convoqué pour me donner votre conception de la question fiscale dans l'Etat futur. Demeurons, je vous prie, dans le présent, que je résume en deux points. D'abord, je vous prie de garder le silence le plus absolu sur les événements de la nuit précédente. Ensuite, je vous invite formellement à mettre plus

de discrétion dans vos rapports avec Son Altesse Royale et à ne la voir qu'à l'occasion de vos leçons, auprès des princes royaux. Ce sera la conclusion de notre entretien.

Je me levai. Nous échangeâmes un salut glacial; je sortis et passai par le cabinet de Herr von Gummi. Cet excellent fonctionnaire me regarda, sans pouvoir articuler un mot: il devait être très étonné de me revoir vivant.

VIII

La princesse s'amuse ou les surprises de l'écran

Le soir même, malgré l'ordre du Régent et sur le désir expressément émis par la princesse Maud, je le rejoignis dans sa loge au Thalia-Theater, pour assister avec elle aux trois actes de « The Bamboo-Girl », le dernier succès du Gaiety de Londres.

Elle n'était pas accompagnée de Mlle von Saxhorn, mais de Mlle Dorothea von Süßling, sa deuxième demoiselle d'honneur, une petite blonde parsemée de fossettes, aux grands yeux bleus en points d'orgue sous ses sourcils arrondis, et qui profitait de toutes les occasions pour me demander en rougissant des tuyaux confidentiels sur « gai Paris ».

Voir Montmartre et mourir, tel était le rêve de cette jeune héritière d'un des plus grands propriétaires fonciers de Sylvestrie, le baron Wolf von Süßling, chef du parti conservateur indépendant à la Chambre de Bimberg.

(A suivre.)

Ils s'élèvent avec indignation, contre ce procès qui menace de punir, non pas l'auteur d'un abus manifeste, mais ceux qui l'ont combattu au nom même de notre dignité nationale.

Ils félicitent les accusés de leur courageuse attitude et les assurent de tout leur appui.

FLEURIER. — Section socialiste. — Assemblée générale le vendredi 3 décembre, à 8 h. du soir, au local du Grenier.

Ordre du jour: 1. Appel. Verbal. — 2. Rapport des délégués au Congrès d'Aarau. — 3. Procès de la « Sentinelle ». — 4. Referendum contre l'augmentation de l'impôt direct et du prix du sel. — 5. Examen de la situation créée par le vote communal des 6 et 7 novembre. — 6. Divers.

L'importance des questions à l'ordre du jour n'échappera à personne. Tous les membres sont priés d'être présents.

Le Comité.

NEUCHÂTEL

Parti socialiste. — Voici l'ordre du jour de l'assemblée du vendredi 3 décembre:

1. Procès verbal. Cotisations. — 2. Referendum. — 3. Jeunesse socialiste. — 4. Rapport du congrès d'Aarau. — 5. Rentrée des listes: procès de la « Sentinelle ». — 6. « La Sentinelle ». — 7. Divers.

Tribunal correctionnel. — Le nommé H. Joseph Guyot, né en 1895, commissionnaire, à Neuchâtel, sous la prévention d'avoir détourné une somme supérieure à 300 francs, provenant d'encaissements effectués pour une maison de commerce de notre ville, et frauduleusement soustrait à l'aide de fausse clef, une somme de 29 francs au préjudice de la même maison, a comparu mardi matin devant le tribunal correctionnel de Neuchâtel, siégeant sans l'assistance du jury. Ensuite d'aveux, il a été condamné, avec application de la loi de sursis, à la peine de quatre mois d'emprisonnement, 15 francs d'amende, cinq ans de privation de ses droits civiques et aux frais liquidés pour la procédure à 96 fr. 50.

Que d'eau! La pluie tombée en si grande abondance mardi et toute la nuit, a enflé extrêmement nos cours d'eau. Ainsi l'Arreuse et le Seyon roulent des flots jaunâtres et sont montés à leurs plus grands niveaux.

Dans la plaine, le gel empêche l'eau de pénétrer et ce sont de vrais lacs qui se sont formés. Certaines de nos campagnes ressemblent fort aux grands marais.

LE LOCLE

Groupe d'études sociales. — La séance de vendredi prochain est supprimée, le Conseil général ayant séance ce soir-là.

LA CHAUX-DE-FONDS

Comités de quartiers. — Réunion des présidents, demain soir, à 8 heures, au Cercle ouvrier. Extrême urgence.

Remerciements. — L'Etat-major des pompiers nous écrit: L'Etat-major du bataillon des sapeurs-pompiers vous prie de lui accorder l'hospitalité de vos colonnes pour remercier bien sincèrement toutes les personnes qui se sont dévouées lors de l'incendie du 27 novembre et tout spécialement celles qui ont distribué des boissons chaudes à nos sapeurs.

Concert. — Malgré la tempête, tous les fidèles des concerts Albert Jeanneret se sont rendus à la Croix-Bleue, hier soir et n'ont pas eu lieu de le regretter. Le quatuor Jeanneret a mis beaucoup de science dans le « Quatuor à cordes, en mi » de Jacques-Dalcroze. Cette œuvre, d'une pureté de lignes remarquables, dans le « Maestoso assai » et l'« Intermezzo » surtout, a été exécuté par Mmes Frida et Marguerite Richard et MM. Jeanneret et Schwob, avec une grande précision et un souci des nuances dont il convient de les féliciter.

Mme Marguerite Berner a ravi son auditoire qui a pu apprécier la pureté et l'ampleur de sa voix dans trois ballades tirées des poèmes populaires des Balkans. Elle chanta aussi, avec beaucoup de douceur et de charme quelques mélodies de Gabriel Fauré dont ce superbe joyau, « les Roses d'Ispahan » du poème si délicat, au rythme divin, de Leconte de Lisle.

Pour son prochain concert, M. Jeanneret nous annonce le concours de M. Johnny Aubert, pianiste, dont les succès chez nous ne se comptent plus.

Résultat de la conférence de M. Benjamin Vallotton. — Dans son émouvante conférence de lundi soir, M. Vallotton n'a pas fait appel en vain à la sympathie de ses auditeurs. Quelques sommes sont même venues s'ajouter immédiatement à la collecte faite ce soir-là. De sorte qu'il a pu être remis à M. Vallotton la belle somme de 840 fr. qui sera équitablement répartie entre les trois œuvres dont il fut parlé.

M. Benjamin Vallotton, très touché du magnifique résultat obtenu, a chargé les organisateurs de la conférence de transmettre à toutes les personnes qui ont si généreusement répondu à son appel un chaleureux merci.

Théâtre. — Mardi prochain, spectacle désopilant et qui fera fureur. La troupe du grand théâtre de Lausanne viendra nous donner « La dame de chez Maxim's » qui a remporté ces jours, dans cette ville, un immense succès de fou-rire.

Voilà une nouvelle qui réjouira les amateurs de spectacles gais!

Dons. — La Direction des finances a reçu avec reconnaissance: 10 fr. pour l'Hôpital

d'enfants, de Mlle Emma Favre de Chézarard, pour bons soins reçus à l'hôpital; — 10 fr. pour le fonds de secours des pompiers, de la part de l'hoirie Junod-Ginel au Locle.

— L'Hôpital d'enfants a reçu de MM. Oschner et fils, serruriers, un très beau don de 100 fr. pour lequel ils sont très vivement remerciés par la commission de l'hôpital qui se permet d'espérer que ce bel exemple sera suivi.

Memento du 2. — Au Théâtre, à 8 h. 1/2: «des Oberlé» par la tournée Roger Guyot.

A l'Amphithéâtre du Collège primaire, à 8 h. 1/2: Conférence de M. Jean Lupold sur la navigation intérieure en Suisse (projections).

Aux abonnés de la ville

Nous vous prions de réserver bon accueil à notre camarade F. Bouvet, qui commentera dès aujourd'hui sa tournée pour l'encaissement des derniers mois de 1915.

L'encaisseur se tiendra aussi à disposition des abonnés tous les samedis soirs, au Cercle ouvrier.

Que chacun ait à cœur de payer ponctuellement son journal

L'Administration.

De bonne humeur

La morgue de certains bourgeois peut sans rougir prendre place au côté de celle des anciens aristocrates. Ces messieurs, pour un neu, s'imagineront bientôt avoir du sang bleu.

Vous connaissez l'histoire de ce baron qui ne pouvait supporter que l'on crût qu'il parlait comme la roture les mille incidents ridicules de sa vie. Un jour, il glisse sur un escalier humide et descend, sur son innommable toute la rampe.

Les témoins rient d'abord, puis voulurent exprimer leurs regrets et savoir si l'innommable avait subi des dommages.

Très fier, le baron se retourne: avait-on donc pu croire qu'il était victime d'une maladresse?

— Pardon, je descends toujours ainsi! Majestueux, il s'en alla.

Le jugement prochain de Louis Leuba me rappelle une histoire de ce genre.

Quand l'ex-grand conseiller radical se trouva en prison, il vit arriver, le premier samedi, le coiffeur chargé de faire la barbe de ces messieurs.

C'était un apprenti, très expert cependant en son art. Ce Figaro ne plut point à M. Leuba qui s'écria:

— Le patron! je ne me laisse pas raser par un apprenti!!

— Cela ne m'étonne pas s'est écrit un garçon coiffeur — et pas un apprenti, allez, — quand il venait se faire couper les cheveux, il me refusait toujours en disant: Le patron!

On a des exigences dans le... grand monde!

LYSIS.

LA GUERRE

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

Rien à signaler pendant la nuit, sauf une canonnade énergique par notre artillerie dans le secteur de Frise (vallée de la Somme) à la suite de l'explosion d'une mine allemande qui n'eut aucun résultat.

En Artois, au cours de la journée d'hier, un de nos avions a attaqué dans les lignes ennemies deux appareils allemands. L'un fut obligé d'atterrir, l'autre s'enfuit, mais fut poursuivi jusqu'à Douai.

Un avion français a jeté le 28 novembre six obus de 90 sur des baraquements voisins de la gare de Lens, qui furent gravement endommagés.

FRONT BALKANIQUE

Communiqué français

Calmé sur notre front sauf quelques coups de canon. Le froid intense rend les opérations difficiles.

Communiqué allemand

Le grand quartier général communique le 30 novembre:

Sur quelques points ont eu lieu des combats réussis contre des arrière-gardes ennemies.

A Prizrend, les troupes bulgares ont fait prisonniers 15,000 Serbes et se sont emparés de nombreux canons de montagne et d'autre matériel de guerre.

La prise de Prizrend

Lors de la prise de Prizrend, nous avons fait 16 à 17,000 prisonniers et nous nous sommes emparés de 50 canons de campagne, de mortiers, de 20,000 fusils, de 148 automobiles et d'une quantité de matériel de guerre. Vraisemblablement, la bataille de Prizrend où nous avons capturé les derniers restes de l'armée serbe marquera la fin de la campagne en Serbie.

Pour l'agrandissement de la Roumanie

On mande de Berlin:

On annonce qu'entre le cabinet roumain et le cabinet hongrois des négociations ont été entamées pour la reprise du service du chemin de fer pour l'Orient. Les négociations se déroulent régulièrement, de telle façon que le service pourra recommencer dans peu de jours à Bucarest.

Une ligue pour l'agrandissement de la Roumanie s'est constituée à Bucarest. A sa tête se trouvent les anciens ministres Marghiloman, Renicescu et d'autres parlementaires et amis de l'Allemagne.

Cette ligue a déjà lancé un appel disant: «La politique traditionnelle de la Roumanie exige que nous nous rangions à côté des puissances centrales et que nous envahissions la Bessarabie. Nous croyons indispensable une rapide intervention afin qu'à la conclusion de la paix la Roumanie se trouve agrandie et plus puissante.»

C'en est fait de la malheureuse Serbie

Le «Times» est informé de Salonique que toutes les dispositions pour le complet abandon de Monastir ont été prises par les autorités serbes. Seuls vingt gendarmes, commandés par un officier et quelques employés civils sont restés dans la ville. Tous les trains qui arrivent à Salonique portent des centaines de fuyards serbes dans une situation pitoyable.

Le gros de l'armée serbe est entré en Montenegro et en Albanie. Les membres du gouvernement se sont installés à Scutari, le corps diplomatique à Fiedgoritza.

La Serbie désormais peut être considérée comme «affaissée aux pieds des conquérants.»

Cependant la situation entre la Grèce et la Quadruple-Entente reste toujours indéfinie.

Il y a quelque chose qui paralyse sérieusement toute initiative militaire anglo-française du côté de Stroumitza. Les renforts continuent à arriver, mais la sécurité faisant défaut, les commandants sont obligés de les garder dans les environs de Salonique pour rentre sûre la base des opérations des alliés.

Un avertissement de l'Allemagne à la Grèce

On mande d'Athènes:

Le «Neo Asty» affirme que l'Allemagne et l'Autriche auraient déclaré à Athènes que si le gouvernement devait accepter les demandes formulées par la Quadruple-Entente, elles cesseraient de considérer la Macédoine grecque comme un territoire ami.

L'agitation électorale en Grèce

La «Berliner Zeitung am Mittag» est informée d'Athènes que l'agitation électorale en Grèce a commencé. Ce journal ajoute que le ministre Gounaris entreprendra une tournée électorale à travers la Macédoine, l'île de Crète et quelques autres îles. Venizelos ne posera sa candidature nulle part, tandis que le président actuel, Skouloudis, posera la sienne à Salonique.

Les socialistes allemands et la guerre

Dans le journal hebdomadaire socialiste «Neue Zeit» Karl Kautzky, membre du Reichstag, dit que la minorité socialiste allemande n'a pas encore décidé quelle attitude elle prendrait vis-à-vis des crédits de guerre, car elle redoute une scission dans le parti socialiste.

LES DÉPÊCHES

Intense activité d'artillerie

PARIS, 1^{er}. — (Havas.) — Communiqué officiel:

Intense activité de l'artillerie sur divers points du front. En Belgique, à l'est de Boessinghe, notre artillerie, agissant de concert avec l'artillerie anglaise, a causé des dégâts importants aux organisations de défense ennemies. Une brèche de 30 mètres a été ouverte dans une redoute allemande.

En Artois, canonnade assez vive au nord du Bois en Hache, sur le Chemin Creux d'Angres et sur la route de Béthune.

Entre la Somme et l'Oise, bombardement violent de nos positions de Daucourt, Marquilliers et le Cessier (région de Roye), auquel nos batteries ont répondu avec succès.

Sur la route de Chaulnes à Roye, un train blindé a été assailli par les rafales de notre artillerie et dut rebrousser chemin.

Le tir sur des ouvrages ennemis dans la région de Roye semble avoir été efficace.

Au nord-est de Soissons, sur la route de Bussy à Vregny, nos batteries ont dispersé une colonne d'infanterie allemande.

On délibère à Athènes

ATHENES, 1^{er}. — M. Skouloudis a conféré longuement mercredi matin, avec le roi qui, disent les journaux, partage entièrement les vues du gouvernement.

Au cours d'un conseil de cabinet, convoqué d'urgence, le premier ministre a communiqué le résultat de ses conversations avec les ministres de l'Entente.

Le conseil a étudié toutes les éventualités de la situation et une longue discussion a eu lieu sur l'attitude imposée à la Grèce par les circonstances.

Le chef de l'état-major général assistait au conseil.

Chambre italienne

ROME, 2. — (Stefani.) — Mercredi, à la Chambre, les tribunes sont comblées. M. Denys Cochini assiste à la séance dans la tribune royale. Dans les tribunes diplomatiques, les ambassadeurs d'Angleterre, du Japon et d'Espagne et les ministres de Serbie et de Roumanie assistent également à la séance. Plus de 400 députés et tous les ministres sont présents. Après un discours patriotique très applaudi du président, M. Sonnino prend la parole.

ROME, 2. — (Stefani.) — Dans son discours à la Chambre, M. Sonnino dit que le gouvernement italien a voulu donner un

témoignage public et solennel de la solidarité entre les Alliés par une déclaration commune des cinq puissances, renouvelant la déclaration intervenue entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie, le 5 septembre 1914, et à laquelle le Japon se joignit ensuite. L'acte formel de l'adhésion de l'Italie a été signé à Londres.

Encore une explosion aux Etats-Unis

WILMINGTON, (Delaware), 1^{er}. — Une explosion s'est produite, le 30 novembre, dans une manufacture de poudre, occasionnant la mort de 30 personnes. Les restes des victimes sont méconnaissables. On suppose que du gravier, mêlé à de la poudre a provoqué une étincelle.

Remaniement ministériel en Autriche-Hongrie

VIENNE, 1^{er}. — La «Wiener Zeitung» publie un rescrit impérial acceptant la démission présentée par le baron Heinold, ministre de l'intérieur, von Schuster, ministre du commerce, et le baron Engel, ministre des finances.

Le baron Heinold et le baron Engel sont nommés membres de la Chambre des seigneurs et M. von Schuster reçoit le titre de baron.

Par le même rescrit l'empereur nomme le prince de Hohenlohe-Schillingsfurst, président de la cour suprême des comptes, en qualité de ministre de l'intérieur, le chevalier von Leth gouverneur de la Caisse d'épargne postale, est nommé ministre des finances, et M. Spitzmüller, directeur de la Société autrichienne de crédit, est nommé ministre du commerce. (Wolff.)

Les restes de l'armée serbe

BERLIN, 2. — D'après une dépêche du quartier de la presse à la «Berliner Zeitung», le nombre des morts et des blessés dans l'armée serbe se monte à cent mille hommes, celui des prisonniers est évalué à environ cent vingt mille. D'après les plus hautes données serbes, cette armée comptait, avec les trois classes appelées au commencement d'octobre, trois cent mille hommes, donc tout au plus soixante-dix à quatre-vingt mille hommes se sont sauvés en Albanie, dans le Montenegro et à la frontière grecque. Le nombre des canons pris est estimé à 540; ils n'en ont également sauvé qu'une petite partie.

Les prisonniers anglais

LONDRES, 2. — (Havas.) — A la Chambre des communes, on annonce que le nombre des prisonniers anglais en Allemagne est approximativement de 32,000 soldats et de 1050 marins.

Le froid à Sofia

SOFIA, 2. — (Wolff.) — Le bureau central météorologique bulgare communique que, le 30 novembre, la température est descendue à Sofia à 25 degrés Celsius au-dessous de zéro. Depuis l'année 1881, la température la plus basse à Sofia a atteint 17 degrés au-dessous de zéro.

La chute de Monastir

ROME, 2. — On mande d'Athènes au «Giornale d'Italia» en date du 1^{er}: Des télégrammes de Salonique et de Florina affirment qu'une commission, composée du consul de Grèce, du métropolitain serbe et du maire de la ville ont soucrit mercredi à la capitulation de Monastir avec les délégués bulgares et allemands. On croit que les Bulgares ont réussi à encercler Monastir par le sud. Ils essayent aussi, par une marche sur Kruchovo et Resna, de couper la retraite des Serbes sur Ochrida, mais on croit que cette nouvelle tentative échouera également.

Exportation saint-galloise

ST-GALL, 2. — Les exportations du district consulaire de St-Gall aux Etats-Unis se sont élevées en novembre à 4.841.431 fr. soit une augmentation de 585,881 fr. sur le mois correspondant de 1914.

Disparition

COIRE, 2. — On est sans nouvelles depuis dimanche d'un nommé Paul Kles, employé aux chemins de fer rhétiques, originaire de Jenaz (Grisons) où il s'était rendu pour affaires. De Jenaz, il voulut se rendre chez un frère à Klosters mais depuis ce moment, il a disparu. On n'a retrouvé aucune trace malgré d'actives recherches.

Incendie

COIRE, 2. — Un incendie attribué à une cheminée défectueuse a détruit entre Luzein et Pany (Grisons) une maison de paysans avec étable attenante. Des quantités de fourrage sont restées dans les flammes. Le bétail a pu être sauvé.

Gardes-voies et aiguilleurs

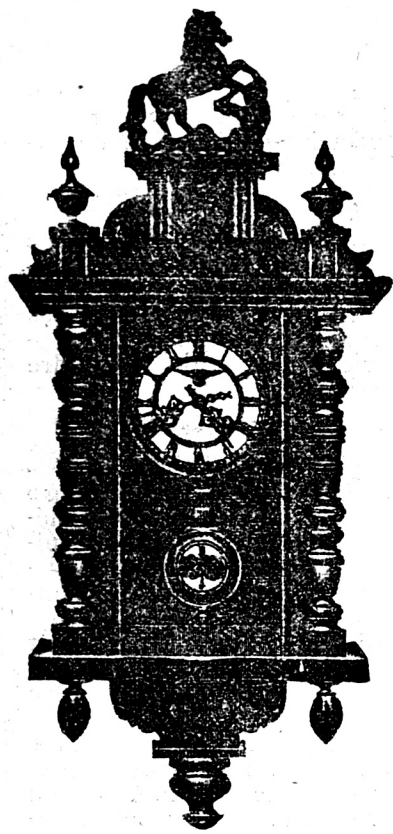
RAPPERSWIL, 2. — Une assemblée de 350 garde-voies et aiguilleurs des C. F. F., après avoir entendu un exposé de M. Duby, secrétaire général, s'est prononcée en faveur de la création d'une organisation centrale parmi le personnel suisse des transports.

Procès de presse

LAUSANNE, 2. — Confirmant le jugement des tribunaux genevois, le Tribunal fédéral dans sa séance de mercredi matin a écarté la demande en 5000 francs de dommages-intérêts intentée à la «Tribune de Genève» par le nommé Larguier, Français, expulsé de Suisse pour espionnage.

Larguier prétendait que la «Tribune de Genève», en parlant de ses nombreuses relations avec le service d'espionnage et les femmes qui y sont attachées, l'avait rendu suspect de pratiquer la traite des blanches.

! Voyez nos Prix !



Régulateurs

Nouvelles Sonneries

Cabinets riches

en moderne et autres

Egalement grand assortiment en

Glaces, Tableaux

Panneaux

Tables à Ouvrages

Bas Prix 8566

Magasin Continental

Rue Neuve 2, 1^{er} étage



SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS
SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS

Jeudi 2 décembre 1915, à 8 1/2 heures du soir
à l'Amphithéâtre du Collège primaire

Conférence

publique et gratuite

par **M. Jean LUPOLD**, Dr ès-sciences commerciales et économiques, de Neuchâtel

Sujet :

H22834C 8559

Un Problème National

La Navigation Intérieure en Suisse

avec 100 projections (en bateau de Marseille en Hollande à travers la Suisse)

Réparations dans les 24 heures.

Paul et Virginie

— Paul, c'est la guerre, je ne te fais pas de cachette pour ton cadeau de Nouvel-An. Il te faut du pratique. Ce qui te manque surtout, c'est un bon parapluie.

— Oui, ma petite nounou, mais fais-moi le plaisir de l'acheter à l'„Edelweiss“, rue Léopold-Robert 8, où le choix est magnifique et où on offre gratuitement le nom et l'adresse sur la canne. On évite ainsi des échanges et en cas d'oubli le parapluie se retrouve très facilement. 8567

— Hein, la bonne idée que j'ai eue. Mon cher Popol, c'est toujours ça un bon parapluie et une brave petite femme. Faudrait que les soldats puissent les prendre avec eux. Ils leur rendraient bien des services.

— Je te crois. Et combien ! Et comment !

Recouvrements dans les 24 heures.

La Fabrique Juvenia rue de la Paix 101, cherche pour de suite une ou deux personnes connaissant bien le français. 8574

On offre à louer pour le 30 avril un 1^{er} étage de 2 pièces. Cuisine, gaz, lessiverie, jardin. S'adresser, de 7 à 8 heures du soir, Combe-Grieurin, 13, rez-de-ch. 8523

N'achetez pas

de



Machines à coudre

sans vous être renseignés

des Prix et de nos Nouveaux Modèles

Toutes les fournitures : Fils, Aiguilles, Huiles, etc., sont au complet 8565

Prix sans concurrence

Prix sans concurrence

Magasin Continental

2, Rue Neuve

1^{er} Etage

AVIS
TIRS A BALLEES

Les tirs des troupes cantonnées à La Chaux-de-Fonds auront lieu du 2 au 11 décembre, entre les Roulets et la Combe-Boudry. Le public est prié de s'en tenir aux ordres des sentinelles. 8571

Le Commandant de place.

CINÉMA
PALACE

Ce soir, pour la dernière fois

Les Gaz Asphyxiants

Fabrication des différentes variétés employées dans la guerre actuelle 8558

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Bureau : 8 h. Rideau : 8 1/2 heures
Jeudi 2 décembre 1915

Une seule représentation extraordinaire

donnée par la **Troupe Roger Guyot de Lausanne**

L'Ame Française en Alsace

LES OBERLÉ

Pièce en cinq actes de Haraucourt, de l'Académie française, tirée du célèbre roman de René Bazin de l'Académie française

Polisseur. On cherche pour de suite un bon polisseur métal, capable et sérieux. S'adresser chez Cyprien Donzé, Sonvillier. 8555

Brasserie du Tivoli
près de la Gare de l'Est

Dimanche soir
dès 7 1/2 heures 8575

TRIPES

Se recommande. **AIB. CLERC.**

Mobilier Louis XV
noyer ciré frisé

Composé d'un grand lit de milieu complet avec toute la literie extra, soit un sommier 42 ressorts, un 3 coins 1 matelas très bon crin animal, 2 oreillers, 1 traversin ; 1 duvet éduro ; 1 table de nuit assortie ; 1 superbe lavabo assorti avec marbre moderne et glace Louis XV en largeur ; 1 porte-linge ; 1 table longueur 100 cm. avec un tiroir ; 2 belles chaises ; 1 régulateur belle sonnerie ; 2 beaux tableaux, 1 superbe divan moquette prima, 3 places.

Tous ces articles sont garantis neufs, de fabrication très soignée et cédés au prix incroyablement de

550 fr.

A profiter de suite.

SALLE DES VENTES
Rue St-Pierre, 14 8492

Mandoline. A vendre une bonne mandoline avec étui et méthode. Très bas prix. — S'adresser Serre 87, au 1^{er} étage. 8548

A vendre un lit à une place, complet, à l'état de neuf, cédé à moitié prix pour cause de départ. — S'adresser rue du Nord 163, au pignon. 8526

Bob à 4 places A vendre, faute d'emploi, pour 40 fr. S'adresser Numa-Droz, 10, 1^{er} étage, à gauche. 8545

A vendre une luge pour poussette et autres aciers (système Lambert). usagée, bas prix. — S'adresser rue du Ravin, 7, au pignon. 8490

A vendre un superbe traîneau d'enfant, capitonné, à très bas prix. S'adresser Beau-Site, 1, au plainpied, à droite. 8507

A vendre de suite lit complet, lavabo, canapé, divan, tables de nuit. — S'adresser Daniel-Jean-Richard 37, épicerie. 8495

A vendre

une **bloqueuse** pour polir les vis et autres aciers (système Lambert). S'adresser au bureau de „La Sentinelle“. 8554

Qui enseignerait à un remonte-cylindres à faire les acheminements ancre ? — S'adresser Serre 87, au 3^{me} étage, à droite. 8513

A louer de suite ou pour époque à convenir, rue de la Prévoyance 92, appartements modernes de 2 et 3 chambres et dépendances, cour et grands jardins potagers. Prix modérés. — S'adresser à M. Henri-Numa Jacot, géant, rue Phil.-Henri Matthey 4 (Bel-Air). 8538

Les Caoutchoucs ressemelés par le seul spécialiste russe **G. ZASLAWSKY** sont plus durables que les neufs, garantis et indécollables. Méfiez-vous des contrefaçons. J'achète aussi les caoutchoucs usagés et on les accepte en paiement. — S'adresser rue de la Ronde 26, au 2^{me} étage. 8570

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds
Du 30 novembre 1915

Naissances. — Bolle, Marcel-Edouard, fils de James-Ernest, horloger, et de Marie-Delphine, née Richard, Neuchâtois. — Kammer, Henri-François, fils de Fritz-Auguste, employé C. F. F., et de Sophranie, née Silvant, Bernois.

Froncesses de mariage. — Petit-pierre, Louis-Henri, horloger, Neuchâtois, et Augsburg, Marie-Blanche, ménagère, Bernoise. — Joly, Camille-Joseph, bottier, et Méroz, Léa-Céline, commis, tous deux Bernois.

Mariage civil. — Robert-Nicoud, Léopold-Edouard, domestique, et Othenin-Robert, née Froidevaux, Honorine-Berthe, tailleur, tous deux Neuchâtois.

Du 1^{er} Décembre 1915
Naissances. — Lichti, Gottfried-Albert, fils de Gottfried, bûcheron, et de Marie-Emma née Bähler, Bernois. — Contini, Enrico-Secondo, fils de Davide, maçon, et de Angela-Elisabetta née Zenoni, Italien.

Etat-civil du Locle
Du 27 novembre 1915

Mariages. — Chapuis, Armand-Louis, négociant, et Badertscher, Marie-Hélène, tailleur, les deux Bernois. — Burkhalter, Tell-Hermann, monteur de boîtes, Bernois, et Barralle, Alice-Mélina, Genevoise.

Décès. — 1693. Faure, James, âgé de 71 ans, Neuchâtois.

Voyez les Prix de
FIN DE SAISON

en

8572

Confections

pour **Dames et Enfants**

AU Progrès